

Séance du 11 avril 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Objet : Subvention exceptionnelle pour les travaux de salle de bain du logement communal occupé par Mme Monique BRETHERS

L'An Deux Mille Vingt Deux, le onze avril à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BATS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPOUY, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 07/04/2022

Présents : Jean-Marc DUPOUY, Paula MARTINET, Gaele MARTIN, François DEDEBAN, Joel VIDOT, Karine LESPIAU, Marc DABESCAT et Laurent DUMARTIN

Absent excusé : Gérard DUYTSCHÉ

Le Conseil a élu pour Secrétaire Monsieur François DEDEBAN.

Considérant que Mme Monique BRETHERS, locataire du logement communal situé au 86 route de Vielle – 40320 BATS, a demandé des aides pour la rénovation de la salle de bain auprès de la SOLIHA,

Considérant que ces aides sont établies à partir des revenus de Mme Monique BRETHERS, la commune de BATS s'engage à rembourser Mme Monique BRETHERS de la somme restant à charge par le biais d'une subvention exceptionnelle.

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, LE CONSEIL MUNICIPAL:

- d'accorder cette subvention exceptionnelle à hauteur de 3 000€ ;
- charge CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
DUPOUY Jean-Marc

